BULLETIN D'INSCRIPTION
PAYS CATHARE

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Adresse :**

- **Téléphone :**
- **Email :**

- **N° permis :**
- **Date de délivrance :**
- **Commune de délivrance :**

- **Moto :**
- **Immatriculation :**
- **Assurance :**
- **N° de police :**

☐ Inscription à la rando du 04 au 06 juin 2027
600 €

☐ Réservation d'un lit + petit déjeuner la veille sur place
65 €

☐ Forfait assistance mécanique 12 €/jour x 3
36€

Je soussigné..... atteste avoir pris connaissance des dispositions décrites ci jointes et de m'y conformer. En outre, je déclare être pleinement conscient des risques encourus lors de cette randonnée, et d'en assumer entièrement les conséquences et responsabilités.

Fait à
Le

Signature

Bulletin à renvoyer avec le règlement à:
SUDRANDO 15 Allée des Fauvettes 34280 La Grande Motte
TEL:06.25.35.20.01



Jour 1 — Boucle Ouest

Départ de Quillan vers l'ouest pour une entrée en matière spectaculaire dans les gorges de la Frau. La trace serpente entre falaises, sous-bois et plateaux panoramiques.
Après Montferrier, l'itinéraire s'élève vers le mythique château de Montségur, niché sur son piton rocheux.
La redescente alterne pistes roulantes et sentiers forestiers jusqu'au retour à Quillan, les pneus pleins de poussière et la tête pleine d'images.

Jour 2 — Boucle Est

Journée exigeante et sauvage vers l'est, entre collines rocailleuses et pinèdes. La trace s'enfonce dans les terres autour de Rennes-les-Bains avant de grimper vers le col de Saint-Louis.
Les monotraces s'enchaînent dans une ambiance plus alpine. Pistes roulantes, gués, épingles serrées : un tracé complet pour les amateurs d'enduro engagé.
Retour par les hauteurs de la Haute-Vallée de l'Aude dans une lumière de fin de journée.

Jour 3 — Boucle Sud

Dernière étape vers le sud et le col d'Enrouat, entre vallées encaissées et forêts denses.
Le terrain est joueur, parfois étroit, toujours immersif.
Quelques beaux passages techniques avant un retour tout en rythme sur Quillan.
Une boucle plus courte, mais intense, pour clôturer en beauté cette aventure, les bras fatigués mais le sourire bien accroché.
Un final nature et sauvage, fidèle à l'esprit SudRando.

RETROUVEZ TOUTES NOS RANDONNÉES SUR
WWW.SUDRANDO.COM

PAYS CATHARE

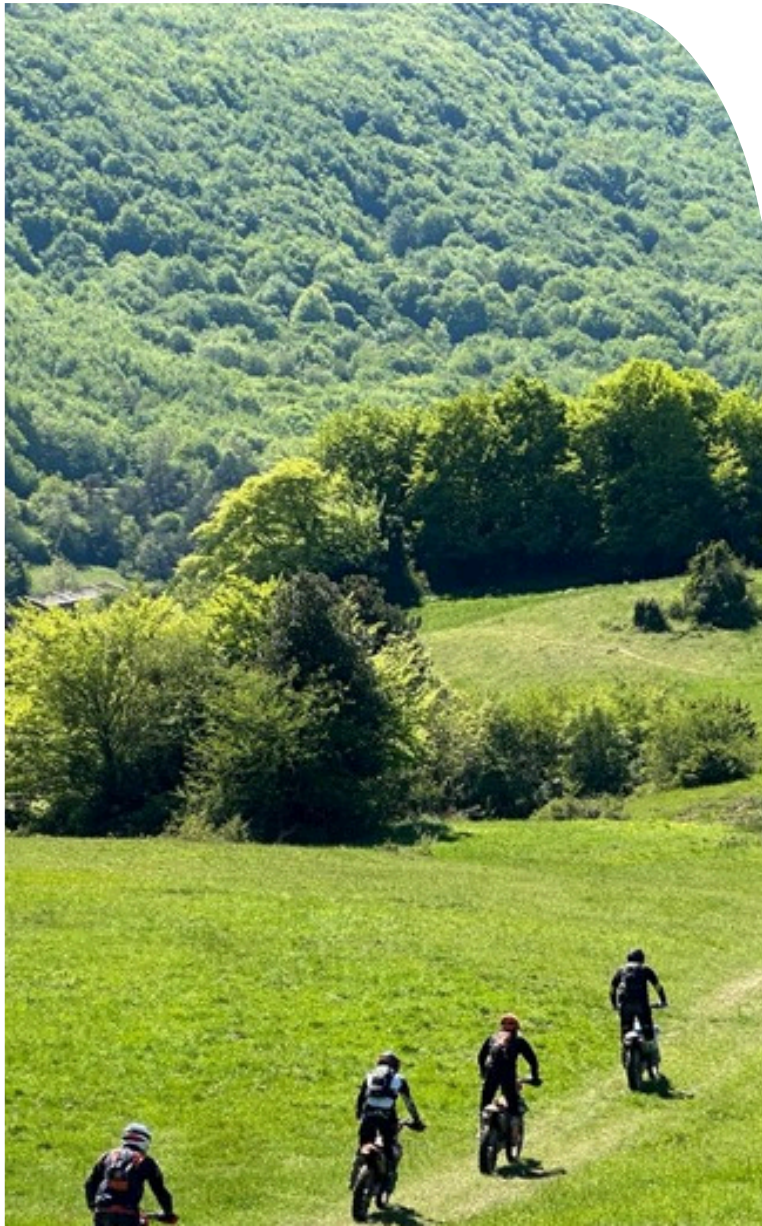

CONDITIONS GENERALES

SUDRANDO organise la randonnée **Pays Cathare**, du **04 au 06 juin 2027**, au départ de **Quillan** (11).
Cette randonnée est ouverte à toute personne :

- physiquement apte à la pratique de l'enduro,
- équipée d'une moto d'enduro ou trail sportif en bon état,
- disposant d'un **silencieux homologué**,
- justifiant d'une autonomie minimale de **80 km**,
- et en possession de **tous les documents requis** : permis de conduire, carte grise, attestation d'assurance.

SUDRANDO se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation de toute personne ne répondant pas aux conditions requises ou à l'esprit de nos randonnées.

Organisation – Équipement – Intendance

Sur les chemins

La randonnée se déroule en groupe de 12 pilotes maximum, encadrée par un guide.
La progression s'effectue en système de tiroir, permettant à chacun de rouler à son rythme, dans un cadre sécurisé et fluide.
Un véhicule d'assistance (4x4 ou fourgon) vous retrouve régulièrement au cours de la journée avec :

- de l'outillage,
- des ravitaillements pour les pilotes et les machines,
- les conseils d'un technicien spécialisé.

Il pourra également transporter quelques pièces de rechange spécifiques à votre moto, ce qui vous permettra de rouler léger et de profiter pleinement de l'étape.
Ce que vous devez avoir sur vous et sur la moto :

- Permis de conduire, carte grise, attestation d'assurance, espèces pour le carburant
- Casque, bottes, gants, vêtements et protections adaptés
- Vêtements de pluie / protection étanche
- Un minimum d'outillage, un jeu de chambres à air (si vous ne roulez pas en bib mousse), huile 2T si besoin

A l'étape

Chaque soir, l'hébergement est assuré dans des **gîtes ou fermes-auberges locaux**, sélectionnés pour leur **accueil chaleureux,** leur **cuisine du terroir** et leur **confort**.
Pour faciliter l'intendance, chaque participant doit prévoir :

- **1 sac unique** pour le soir
- **vêtements de rechange**
- **affaires de toilette**
- **chaussures légères**

👉 Ce sac est **transporté par notre équipe** jusqu'à l'étape.

Forfait assistance mécanique: 12 €/jour

Prise en charge (hors pièces) des crevaisons, de l'entretien courant (filtre à air, chaîne) et des petits incidents mécaniques.
Assurée par un technicien qualifié présent sur la randonnée.

Tarifs & inscription

Le tarif inclut :

- Pension complète
- Encadrement
- Assistance mécanique et logistique
- Transport des affaires

Inscription validée à réception :

- d'un **chèque à l'ordre de SUDRANDO** pour le **montant total**

Une **confirmation** vous sera envoyée avec toutes les infos pratiques (lieu, horaire, équipements, consignes).

Annulation

Par l'organisation
SUDRANDO peut annuler la randonnée en cas de force majeure ou si le nombre minimum de 6 pilotes n'est pas atteint.

- Remboursement intégral (hors autres dédommagements)
- Décision communiquée au moins 10 jours avant le départ

Par le participant

Annulation par mail ou courrier. Frais retenus :

- **+ de 30 jours** : 15 €
- **30 à 15 jours** : 25 %
- **15 à 8 jours** : 50 %
- **8 à 2 jours** : 75 %
- **< 48h ou absence :** 90 à 100 %

⚠️ Aucun remboursement :

- en cas d'interruption volontaire
- ou de documents administratifs non conformes

Sécurité et savoir vivre

Cette randonnée n'est pas une compétition. Nous évoluons sur des chemins souvent ouverts à la circulation, dans des territoires habités et traversés par d'autres usagers.
Pour garantir la sécurité et le respect de tous, chaque participant s'engage à :

- adopter une vitesse maîtrisée en toutes circonstances,
- ralentir à la vue de piétons, VTTistes, véhicules ou zones d'habitation,
- couper le moteur à l'approche de chevaux montés,
- rester strictement sur les sentiers balisés,
- faire preuve de courtoisie et de respect envers les habitants et les autres usagers.

Assurance

SUDRANDO est couvert par une assurance Responsabilité Civile Organisateur, conformément à la réglementation.
Il vous appartient de :

- souscrire une assurance individuelle accident (fortement recommandée),
- vérifier que votre assurance moto couvre les éventuels dommages à un tiers ou à un autre participant pendant la randonnée.